

## **Paiement digital : le pourboire devient plus fréquent en France**

- *Les données de Lightspeed montrent une forte adoption à Paris, où près d'une transaction sur cinq inclut désormais un pourboire.*
- *Avec des montants allant jusqu'à 37 € en gastronomie contre 4 € en casual dining, l'étude de Lightspeed illustre comment les usages varient selon les segments.*
- *Une étude basée sur des millions de transactions montre une progression importante du pourboire digital, avec Paris en précurseur et des modèles contrastés selon les pays.*

**PARIS, France – 14 octobre 2025** – Une analyse récente des données issues de restaurateurs utilisant les terminaux de paiement de Lightspeed en Europe, couvrant la période de juin 2023 à août 2025, révèle une transformation significative et progressive de la culture du pourboire à l'ère du paiement numérique. Cette étude met en lumière des tendances de croissance notables, incluant en France, et des dynamiques de marché contrastées à travers le continent.

### **Une augmentation du pourboire en France**

Le rapport montre que le montant moyen des pourboires en France a connu une croissance notable, passant d'environ 4,35 € sur l'année 2023 à près de 4,62 € en 2025, soit une croissance de 6,2 %

L'évolution la plus frappante réside dans le pourcentage de transactions incluant un pourboire, qui a bondi de manière importante entre l'année 2023 (4.19% en moyenne), l'année 2024 (7.51%) et 2025 (9.54%), augmentant de plus de +127% entre 2023 et 2025.

Ce phénomène est particulièrement prononcé dans les grandes métropoles. Paris agit comme un marché précurseur, avec un taux de transactions avec pourboires équivalant à plus de deux fois la moyenne nationale, 16.3% sur la période juin 2023-août 2025 contre 7.25% au niveau national.

Bien que les montants des pourboires à Paris soient également plus élevés (en moyenne autour de 5 € sur cette période contre 4.46 euros au niveau national), l'augmentation marquée de la fréquence suggère que le pourboire digital est en passe de devenir une habitude plutôt qu'un acte de gratification exceptionnel. Des villes comme Lyon et Marseille, tout en affichant des montants et des fréquences plus modestes que Paris, suivent une trajectoire de croissance parallèle, illustrant une adoption répandue à l'échelle régionale.

### **Un paysage européen hétérogène**

La France se positionne au centre d'un éventail de modèles de pourboires en Europe. L'Allemagne se distingue par le taux le plus élevé de transactions avec pourboires, dépassant régulièrement les 30 %, même si le montant moyen reste modeste (3 € - 4 €). Le Royaume-Uni se caractérise par une faible fréquence de pourboire (autour de 3 %), mais avec des montants moyens comparables à ceux de la

France (4 € - 5 €), un comportement potentiellement influencé par l'intégration d'un "service charge" dans de nombreuses additions.

À l'inverse, la Suisse affiche à la fois des montants moyens élevés (souvent plus de 5 €) et une fréquence de pourboire notable (entre 15 % et 20 %), reflétant la solidité économique du pays. Enfin, les Pays-Bas et la Belgique illustrent des phases d'adoption distinctes, le premier affichant des tendances similaires à l'Allemagne et le second affichant une adoption encore limitée des pourboires, tant en fréquence qu'en montant.

### **Jusqu'à 37 € en gastronomie, 4 € en casual dining : les pourboires dessinent une fracture sectorielle**

L'analyse par segment d'activité révèle des dynamiques de pourboire distinctes. Dans la restauration gastronomique, le montant moyen des pourboires s'avère plus élevé, oscillant entre 20 € et 37 € à l'échelle nationale, avec une fréquence de pourboire dépassant souvent les 25 % : en moyenne, près d'une transaction sur quatre (24.55%) est accompagnée d'un pourboire à la fin d'un repas !

À l'inverse, le secteur casual dining affiche des pourboires plus modestes, autour de 4 €, mais une croissance soutenue de la fréquence des pourboires, qui a doublé en deux ans pour atteindre plus de 8 %. Cette dichotomie se retrouve également au niveau urbain : Paris, en tant que précurseur, se distingue avec des pourboires moyens plus élevés et une fréquence de pourboire équivalente à plus de deux fois la moyenne nationale, potentiellement grâce à la forte concentration d'établissements haut de gamme.

### **Une opportunité de croissance pour les restaurateurs**

L'étude conclut que le pourboire numérique s'impose comme une source de revenus croissante pour l'industrie de la restauration. Les entreprises qui adaptent leurs terminaux de paiement pour offrir des options de pourboire claires et incitatives pourront tirer parti de cette tendance. Il est important de proposer des suggestions de montants prédéfinis adaptées aux différents segments (gastronomie, restauration rapide, etc.), car l'intégration technologique et l'excellence du service client sont des leviers qui doivent être combinés pour stimuler cette source de revenus.

Pour Laura Stagno, Directrice principale, Transformation d'affaires chez Lightspeed, « *le passage au paiement numérique peut transformer durablement la culture du pourboire en Europe. Nos données montrent que les restaurateurs qui mettent en avant des options simples et adaptées bénéficient d'un gain direct en revenus et en satisfaction client. Avec un outil comme Lightspeed Payments, Lightspeed accompagne cette évolution en offrant aux professionnels des outils qui transforment chaque paiement en opportunité de croissance.* »

### **Méthodologie**

Les données issues du système Lightspeed Restaurant ont été analysées pour six pays européens (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni et Suisse) sur la période allant de juin 2023 à

août 2025. L'échantillon comprend notamment 1 500 restaurants en France, 1444 en Belgique, 1496 aux Pays-Bas, 1523 en Allemagne, 1509 au Royaume-Uni et 1491 en Suisse.

L'analyse s'est déroulée en deux étapes :

1. **Niveau établissement** : des indicateurs mensuels ont été calculés pour chaque restaurant, incluant le volume total de transactions, la part des transactions avec pourboire, le pourcentage moyen des pourboires ainsi que leur montant moyen (pour les transactions comportant un pourboire supérieur à zéro).
2. **Niveau pays et cohorte** : pour chaque pays et chaque cohorte, les valeurs moyennes des principaux indicateurs (montant moyen du pourboire, pourcentage moyen de pourboire et part des transactions avec pourboire) ont été calculées à partir des résultats agrégés au niveau des établissements.

Toutes les données ont été anonymisées et traitées dans des conditions standardisées afin de garantir la comparabilité des résultats.

###

### À propos de Lightspeed

Propulsant les commerces qui sont le moteur de l'économie mondiale, la plateforme de commerce tout-en-un de Lightspeed aide les commerçants à innover afin de simplifier, développer et offrir des expériences clients exceptionnelles. Notre solution infonuagique transforme et unifie les opérations en ligne et hors ligne, les ventes omnicanales, l'expansion vers de nouveaux emplacements, les paiements internationaux, les solutions financières et la connexion aux réseaux de fournisseurs.

Fondée à Montréal, au Canada, en 2005, Lightspeed est inscrite à la fois à la Bourse de New York (NYSE : LSPD) et à la Bourse de Toronto (TSX : LSPD). Avec des équipes en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique, la Société dessert des entreprises des secteurs de la vente au détail, de la restauration et du golf dans plus d'une centaine de pays.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [X](#).

### Enoncés prospectives

Le présent communiqué de presse peut contenir de l'information et des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables ("**déclarations prospectives**"). Les déclarations prospectives comprennent de l'information de nature prédictive, dépendent ou font référence à des événements futurs et se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « va », « prévoit », « anticipe », « envisage », « planifie », « croit », « estime » ou des expressions similaires concernant des questions qui ne sont pas des faits historiques. Ces déclarations sont basées sur les attentes actuelles de la direction de Lightspeed et impliquent intrinsèquement de nombreux risques et incertitudes, connus

et inconnus, y compris des facteurs économiques. Un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, entre autres, les facteurs de risque identifiés dans notre plus récent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, et dans nos autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, qui sont tous disponibles sous nos profils sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Les lecteurs sont invités à examiner attentivement ces facteurs et d'autres lorsqu'ils prennent des décisions concernant les actions à droit de vote subalterne de Lightspeed et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse ne sont pas des garanties de performances futures et, bien que les déclarations prospectives soient basées sur certaines hypothèses que Lightspeed considère comme raisonnables, les événements et résultats réels pourraient différer de manière importante de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives faites par Lightspeed. Sauf si les lois applicables l'exigent, Lightspeed ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ou à réviser ces déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.